

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin d'Avril 2013

-----N° 137



Association des Parents d'élèves

Un mois d'avril bien rempli pour l'association des parents d'élèves avec pas moins de trois manifestations effectuées.

Tout d'abord la chasse aux œufs organisée pour les enfants du village qui a regroupé cette année soixante six enfants dans la joie et la bonne humeur. Comme chaque année, l'association leur a offert un petit goûter avant de repartir ainsi qu'un petit sac rempli de friandises.

Le loto du 14 avril a regroupé bon nombre de joueurs et cette soirée s'est déroulée dans une agréable ambiance.

La dernière manifestation qui reste à venir est la vente du muguet.

Les membres de l'association vous proposent la vente de 8h00 à 9h00 Place de l'abbé Holleville et passeront dans les rues du village dès 9h00.

La présidente Corinne Pineau vous donne donc rendez-vous le mercredi 1^{er} mai.



Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale



Le 6 avril dernier l'Harmonie Municipale donnait son concert de Printemps

L'Harmonie de Nouvion Saily-Flibeaucourt avait répondu favorablement à l'invitation.

Sous les baguettes de Joël ROGGE et de Patricia DAVERGNE les musiciens ont joué une quinzaine de morceaux.

Patricia DAVERGNE a animé la soirée par quelques quizz, concernant les morceaux joués, auxquels les personnes de l'assistance se sont prêtées naturellement, même si les enjeux étaient anecdotiques.

Une soirée très conviviale et très agréable, avec un seul bémol : les spectateurs n'étaient pas si nombreux que notés dans les journaux.

Le prochain concert aura lieu pour la fête d'HAUTEBUT le 11 mai.

Nous serons au rendez-vous et vous ?

Les 8èmes Foulées de Woignarue en photos



Résultats des personnes de WOIGNARUE lors des 8èmes foulées

Course (67 classés)

21^{ème} en 41'30 Aurélie MARCILLE 1^{ère} **feminime.**

53^{ème} en 47'16 Aurore DEBURE

Marche (57 classés)

29^{ème} en 1h19'11 Marie-Hélène TIRE

33^{ème} en 1h19'55 Audrey TIRE

34^{ème} en 1h21'57 Marie-Thérèse AIGNERELLE

38^{ème} en 1h27'03 Manon BIGOT

39^{ème} en 1h27'05 Léa VANDENBUSSCHE

41^{ème} en 1h29'22 Tanguy BLONDIN

42^{ème} en 1h29'23 Flavie PINEAU

43^{ème} en 1h29'28 Camille LECUYER

48^{ème} en 1h38'24 Déborah LEDOUX

49^{ème} en 1h38'26 Margo MICHELET

50^{ème} en 1h44'06 Marine GEST

51^{ème} en 1h44'07 Anne-Sophie SALESSE

54^{ème} en 1h44'52 Stéphanie LECUYER

57^{ème} en 1h47'34 Josiane LEDOUX

Quelques personnes originaires du village participaient également aux différentes épreuves :

13^{ème} Mathieu BRENET en 38'54 sur la course

40^{ème} Guillaume MARCILLE en 44'48

57^{ème} Franck AUGUSTIN en 50'16

Et sur la marche : 46^{ème} PREUX Christophe et son épouse Stéphanie en 1h37'21.

Merci à vous tous pour votre participation.

Le 7 avril dernier, Monsieur le Maire donnait le départ de la marche et de la course des 10 km des « 8èmes foulées de Woignarue » organisées par l'amicale des sapeurs pompiers de Woignarue où 54 marcheurs et 65 coureurs avaient pris le départ.

L'Amicale des sapeurs pompiers remercie tous les participants de cette épreuve, mais également tous les bénévoles sans qui l'organisation ne serait pas possible.

Merci aux entreprises : DCG, Patrice Crusel, Gilles Fenet, Fonderie Duret, Jean Yves Cauchois, Marie-Christine Defacque, la pharmacie Cornaille, Gedimat Eu, Intersport, Monsieur Salesse de Rando Nature en Somme pour leur aide financière et matérielle.

L'amicale remercie le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à disposition des salles, des moyens informatiques, du matériel, de même que pour le vin d'honneur offert à l'issue de la remise des récompenses.

Enfin le batardeau au Montmignon est réalisé !

Depuis plusieurs années la municipalité de Woignarue, la commission du Marais, l'association de chasse communale, l'association de sauvegarde des zones humides des bas-champs, les chasseurs de gibiers d'eau réclamaient cet ouvrage.

Après plusieurs interventions auprès de la police de l'eau, du syndicat mixte des bas-champs, du syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, nous avons réussi !

Après le curage des courants il y a deux ans, qui a permis d'avoir un peu plus d'eau dans les mares à huttes, cet ouvrage hydraulique va enfin permettre de gérer au mieux l'eau du Marais de Woignarue.

Merci à tous ceux qui ont œuvré dans ce sens, Monsieur Zuccheri Augusto, Monsieur Latteux Gérard, le Syndicat Mixte pour les démarches administratives à l'ASA des bas-champs pour la réalisation de ce bel ouvrage, le tout coordonné par la municipalité.

La commission du marais, Philippe Barbé.



Concernant la dépoldérisation

Concernant une dépoldérisation partielle du marais, l'association communale de chasse avec l'ensemble des hutteurs du village ne le souhaite pas !!!

Notre marais est un endroit magnifique avec une flore et une faune sauvage, habitat d'espèces divers, gibiers, oiseaux, insectes, batraciens, période de nidification pour le canard, etc...

La pratique de la chasse à la hutte compterait entre 1500 et 3000 chasseurs. Cette activité est ancrée dans nos gènes elle est devenue une tradition depuis plusieurs générations.

Les scénarios de dépoldérisation supprimeraient notre espace encore sauvage entre Cayeux-sur-mer et Ault. Cultures agricoles et élevage bovin participent également à préserver ce paysage de toutes habitations.

La commune de Woignarue possède 17 huttes communales pour une location annuelle de 90000 €.

Dans le scénario 1 : 30 huttes sont concernées et dans le scénario 4 : 93 huttes avec 725 ha de terre agricole.

Qui finance cette perte pour 30 ans, 50 ans !!! ou plus.

De toutes façons dans le cas d'une brèche de 200 à 400 m, les côtes de cette brèche nécessiteraient un entretien. Le coût serait-il inférieur, égal ou supérieur à l'entretien des digues à l'intérieur ?

Dans le cas d'une dépoldérisation

L'élevage des moutons se concentre sur Saint-Valéry-sur-Somme. Pour l'ostréiculture ! le niveau d'eau semble trop bas, et cette gestion de l'eau entraînerait sûrement des frais à la hausse, en ce qui concerne les coques le terrain est inadapté. Pour le tourisme notre marais reste un havre de paix où il fait bon s'y promener. Chasse, pêche, élevage bovin tel est notre patrimoine garant de notre identité rurale.

L'Association de

Chasse Communale *Alain Blanchard*

RAPPELS ET OBLIGATIONS

Vous êtes en très bons termes avec vos voisins.

ALORS !

Ayez la courtoisie de respecter leur tranquillité. Ils ne vous diront pas, mais certains agissements les dérangent.

Nuisances sonores

Un arrêté préfectoral et communal limite l'utilisation des tondeuses, tronçonneuses et autres engins causant une gêne sonore pour le voisinage.

Les horaires à respecter sont : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Feux

Les feux de broussailles et autres sont interdits dans le village. La population se plaint du manque de respect pour le voisinage (odeur de fumée dans les maisons, flammèches...)

La déchetterie d'Ault est le seul endroit qui peut recevoir vos broussailles, tontes, cartons, papiers... et vous devez respecter cette règle.

Destruction de chardons et orties

La destruction des orties et chardons est obligatoire et doit être effectuée par l'exploitant avant la floraison.

Elagages de haies

Les riverains sont tenus d'assurer l'entretien de leur propriété le long des voies publiques ou privées. Ces travaux doivent être réalisés avant le 14 juillet.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE WOIGNARUE

**Samedi 11 mai de 12 h à 20 h
à HAUTEBUT**

2ème GRANDE REDERIE

1,50 € le mètre linéaire

stand buvette sandwiches pâtisseries

inscriptions : Mme DEVILLERS : 03.22.61.03.78

Mme COUILLET : 03.22.26.52.22

**à 18 h 30 concert de l'harmonie municipale
à la ferme du marais**

-:-:-:-:-:-:-:-

**lundi 20 mai
à la BROCANTE**

organisée par le Comité des fêtes

**stand BROC'EGLISE
tombola**

les dons objets pour vendre seront reçus à l'église
le vendredi 17 mai de 14 à 16 h



Un nouveau Champion de billard français à Woignarue

Mickaël Bettefort est devenu Champion de Somme lors de la finale régionale 4 en partie libre qui s'est déroulée le dimanche 21 avril à Friville-Escarbotin. Il s'impose devant un joueur de Pont-de-Metz et un autre de Corbie.

Il participera le dimanche 12 mai au Championnat de Picardie.

Nous lui souhaitons bonne chance et pourquoi pas une place sur le podium !



-DEPOLDERISATION- PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX - (Elus de Waignarue)

COMPARAISON DES SCENARIOS

SCENARIOS	COÛT	AVANTAGES/INCONVENIENTS
0 Au fil de l'eau	Investissement : 0 Acquisition/Compensation : 0 Fonctionnement (/an) 1 200 000 €	1 200 000 € somme connue pour l'apport de galets, l'entretien des épis sur le littoral de Cayeux et au nord de Cayeux. Maintient des apports et de l'entretien du cordon et des épis.
0' Le laisser faire	Investissement : 5 500 000 € Acquisition/Compensation Fonctionnement (/an) 25 000 €	5 500 000 € + 25 000 €/an IMPENSABLE ET INADMISSIBLE De plus, lorsque la digue et les épis deviendront inexistantes, lors des fortes marées et par fort vent d'ouest la digue bordant la RD 102 ne résistera pas.
1 Le hâble réactif	Investissement : 14 500 000 € Acquisition/Compensation 5 000 000 € Fonctionnement (/an) 1 450 000 €	19 500 000 € + 1 450 000 €/an Estimation des acquisitions/compensation bien inférieures par rapport à ce qui se pratique actuellement. Voir les tarifs du conservatoire du littoral.
2 L'ouverture d'une petite baie	Investissement : 20 200 000 € Acquisition/Compensation 12 000 000 € Fonctionnement (/an) 878 000 €	32 200 000 € + 878 000 €/an Estimation des acquisitions/compensation idem scénario 1 Coûts d'investissement, acquisitions/compensation plus élevés.
3 Une baie élargie	Investissement : 20 700 000 € Acquisition/Compensation 15 000 000 € Fonctionnement (/an) 922 000 €	35 700 000 € + 922 000 €/an Idem scénario 3 Coûts d'investissement, acquisitions/compensation plus élevés.
4 La falaise ravivée	Investissement : 20 800 000 € Acquisition/Compensation 19 000 000 € Fonctionnement (/an) 977 000 €	39 800 000 € + 977 000 €/an Idem scénario 3 Coûts d'investissement, acquisitions/compensation plus élevés.

SYNTHESE

- Pour le scénario 0 Au fil de l'eau :** On maintient une technique qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années. On reste dans le réel, on sait ou l'on va.
- Pour le scénario 0' Le laisser faire :** Scénario inutile. Parmi tous les acteurs locaux qui sont des personnes responsables, aucun n'a jamais imaginé un pareil renoncement.
- Pour le scénario 1 Le hâble réactif :** On maintient la même technique d'entretien sur 60% de la digue (apport de galets et entretien des épis sur le littoral de Cayeux au nord de l'Amer sud ainsi qu'au sud de la zone dépolérisée) et pour les 40% restants on ouvre une brèche. **Difficile d'imaginer que cette brèche va protéger Cayeux lors de fortes marées accompagnées de forts vents d'ouest.**
- Pour les scénarios 2 L'ouverture d'une petite baie, 3 Une baie élargie, 4 La falaise ravivée :** Apport de galets et entretien des épis sur le littoral de Cayeux au nord de l'Amer sud. Arrêt de l'entretien des épis et des apports de galets sur le littoral Sud des Bas-Champs. **Même réflexion que pour le scénario 1 mais cette fois tout le territoire des bas champs ou presque est rendu à la mer, il devient domaine maritime.**

Qui paye pour les apports de galets et l'entretien des épis sur le littoral de Cayeux au nord de l'Amer sud ?

QUELQUES QUESTIONS QUE L'ON PEUT SE POSER

- Dans 10 ans, plus d'épis : **Ou vont les matériaux ?**
- Dans 10 ans, plus de digue : **Ou vont les matériaux qui la forment actuellement ? Sont-ils tous nobles ?**
- Dans 10 ans, plus de digue, plus d'épis : Par fortes marées accompagnées de forts vents d'ouest en pleine mer, les digues de seconde ligne deviennent de première ligne. **Vont-elles résister ?**

CONCERNANT LA COMMUNE DE WOIGNARUE

Avec le scénario le plus défavorable perte de 457 Hectares de Bas champs.

- Perte annuelle de la taxe foncière : 9030€**
Locations de huttes, annuellement : 90 107€ revalorisés chaque année
Que devient la station d'épuration ? Si il faut la déplacer qui paye ?

Calendrier des manifestations du mois de mai

Mercredi 1er	Vente de muguet par les Parents d'élèves
Samedi 4	Buffet campagnard du COW Section Foot à la salle Charles Lecat
Dimanche 5	Marche au Bois-de-Cise du COW Section Gym
Mercredi 8	Cérémonie commémorative – défilé UNC – Harmonie – Sapeurs pompiers
Jeudi 9 au dimanche 12	Jumelage – Accueil des Allemands
Samedi 11 mai	Brocante organisée par « Grand Chœur » Association de Sauvegarde Patrimoine Concert de l'Harmonie Municipale à Hautebut
Samedi 18 mai	Concours de pétanque par le Club local
Lundi 20 mai	Brocante du Comité des fêtes – Broc'église – Tombola
Jeudi 23 mai	Repas des Aînés (association)
Vendredi 31 mai	Fête des voisins

Etat civil

Mariage :

Christophe PREUX et Stéphanie FRAPPIER	à Woignarue	le 30 mars 2013
Pierre-Antoine PADE et Marie DEVISME	à Woignarue	le 20 avril 2013

Décès :

Denise DRUFFIN Veuve Lartisien (92 ans)	à Woignarue	le 28 mars 2013
Madeleine GIRARD Veuve Carré (90 ans)	à Woignarue	le 6 avril 2013

Du nouveau à Woignarue

Association des Ateliers Actifs et Artistiques de Woignarue

Mercredi 8 mai nous aurons le plaisir de vous présenter les premières réalisations de notre nouvelle association exposées à la salle polyvalente Charles Lecat lors du vin d'honneur organisé par la municipalité, venez nombreux.

La présidente, Roberte Fromentin

CALENDRIER DES ACTIVITES DE L'ATELIER

23 avril 2013	Photophores
30 avril	Atelier d'écriture
8 mai	Exposition à la salle Charles Lecat
14 mai	Atelier par groupe : photophore et origami
21 mai	Atelier par groupe : informatique et origami
28 mai	Atelier par groupe : informatique et origami
4 juin	Atelier d'écriture
11 juin	Finition des ateliers en cours et préparation à l'atelier épouvantails
18 juin	Epouvantails
25 juin	Epouvantails
2 juillet	Peindre en liberté
9 juillet	Peindre en liberté
20 août	Atelier d'écriture
27 août	Epouvantails

PAS D'ATELIER EN SEPTEMBRE
REPRISE LE 1^{er} OCTOBRE 2013

Le secrétariat de Mairie sera fermé le vendredi 10 mai 2013